

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Comité du
SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM

Séance du 18 JANVIER 2002

Objet :
Budget
Primitif
2002

L'an deux mille deux et le dix-huit Janvier
à dix-sept heures

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au
nombre prescrit par le règlement, dans le centre de
Lantosque, sous la présidence de Monsieur Jean THAON

0201/02

Présents ou représentés :

MM. THAON, ALUNNI, BALDINI, BARBIER, BONNET, BRUN, CLARY,
LORENZI, MORANI, PELLETIER, REGHEZZA.
MMES BRUN, FORESTIER, FULCONIS, GIUDICELLI, LAURIERE,
STEFANI, PASTORE, SOMARIA.

Le Président donne lecture du Budget Primitif du Syndicat pour
l'année 2002 :

Après lecture des chapitres des dépenses et des recettes, article
par article, le Comité constatant son bon équilibre, décide à
l'unanimité de voter le budget primitif 2002 du Syndicat qui se
présente comme suit :

DEPENSES :	Fonctionnement	1 266 000 E
	Investissement	10 800 E
	Total	1 276 800 E

RECETTES :	Fonctionnement	1 266 000 E
	Investissement	10 800 E
	Total	1 276 800 E

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,
Jean THAON

